

COMPTES RENDUS

Danièle IANCU : *Les Juifs en Provence (1475-1501). De l'insertion à l'expulsion*. Marseille, 1981, Institut Historique de Provence, 342 p., 2 cartes, 7 ill.

L'expulsion des Juifs de Provence se déroule par étapes dans les deux dernières décennies du XV^e siècle : le décret signé par Louis XII en 1501 y met le point final. On est d'abord tenté de voir dans cette expulsion un effet secondaire et nécessaire du rattachement de la Provence au royaume de France, et de l'interpréter comme l'extension obligée de l'interdiction de séjour publiée contre les Juifs un siècle plus tôt par Charles VI. Mais si l'on prend garde qu'elle coïncide avec les expulsions décrétées dans toute l'Europe méridionale, du royaume de Naples au Portugal, on est amené à se demander si n'est pas à l'œuvre, par-delà la diversité des circonstances qui encadrent la décision prise ou en rendent compte dans chaque pays en particulier, une même logique du changement, aux différents niveaux, politique, religieux, culturel, et dont l'éviction des Juifs constituerait une retombée, ou mieux, une expression. Dans son grand ouvrage, *España : un enigma histórico*, Cl. Sanchez-Albornoz n'hésite pas à évoquer, dans des termes d'ailleurs déplaisants, le « retard » mis par l'Espagne à expulser ses Juifs, par rapport à l'Espagne du nord-ouest en avance de deux siècles, et à considérer le bannissement décrété par les rois catholiques comme inscrit dans le projet global de « rattrapage » qu'il leur attribue : grande entreprise du règne de Ferdinand et d'Isabelle largement couronnée de succès, avant le malencontreux « court-circuit de la modernité » que l'historien argentin place au temps de Charles-Quint.

Qu'on situe le cas provençal dans la même perspective, et il n'est pas indifférent de constater que Robert de Calabre avait été tenté en 1306 de suivre l'exemple donné par Philippe le Bel et avait signé un arrêt d'expulsion, mais que son père Charles d'Anjou avait décidé de rapporter ce décret, comme pour mieux souligner le caractère prématuré de l'initiative, tandis que vers 1500 les obstacles ont apparemment sauté.

Cherchant, dans cet ordre d'idées, à repérer une éventuelle conjoncture-type, dont l'éviction des Juifs serait solidaire, Danièle Iancu passe en revue les expulsions médiévales ; son utile récapitulation présente et confronte les résultats des enquêtes ponctuelles, qu'il était intéressant de réunir. Il devient ainsi facile de s'apercevoir que les expulsions surviennent régulièrement au bout d'un long processus d'essoufflement des communautés juives, comme si une exténuation de l'intérieur précédait les proscriptions. D'où tout naturellement l'interrogation : les données provençales vérifient-elles cette proposition générale ?

Le déclin du judaïsme provençal prend figure d'effondrement en ce qui concerne l'histoire intellectuelle : si la Provence constitue, entre 1150 et 1350, un carrefour où se rencontrent et s'affrontent les modèles culturels élaborés au contact des civilisations côtoyées par les Juifs, en Occident comme en pays d'Islam, et où se déroulent les débats les plus révélateurs de tout ce dont le Moyen Âge juif fut porteur, on serait en peine de fournir, pour la période d'après 1420 environ, un seul nom d'auteur originaire de Provence dont l'œuvre ait la moindre portée. Apprécier le niveau de prospérité matérielle à la veille de l'expulsion est par contre plus délicat. L'exploitation des registres notariaux aixois permet de saisir une diminution du pouvoir contributif des juiveries provençales (p. 100-107, 199-201). Les fréquentes cessions d'immeubles, notamment à Aix, plutôt qu'elles n'expriment l'inquiétude devant une situation reconnue comme n'ayant d'autre issue que celle du départ, paraissent dues à l'incapacité de satisfaire autrement à des exigences fiscales pourtant limitées. Mais les organismes communautaires chargés du recouvrement des impôts ont toujours eu du mal à remplir leur tâche, même au temps de la plus grande prospérité : il serait donc imprudent de tirer des conclusions très nettes à partir de ce que l'on observe d'embarras financiers, vers 1490, qui ressortissent peut-être aux affaires courantes d'une gestion qui n'est jamais tranquille.

Saisir un état d'esprit, mesurer dans ses variations le degré d'hostilité qui prévaut à l'égard des Juifs, jauger l'attitude des différents groupes sociaux, voilà des opérations incertaines. Les expulsions, au niveau local (Arles, Tarascon), ou à l'échelle de la Provence entière, n'interviennent certes pas au milieu d'un calme plat ; on n'a pas pour autant l'impression qu'elles font suite à une profonde « dégradation de la situation », qu'elles répondent au vœu de plus en plus clairement formulé d'une population au gré de laquelle les demi-mesures — ségrégation renforcée, par la mise en application de dispositions restées jusque-là lettre morte — ne suffisent plus. Si l'on écarte l'affaire marseillaise, où la liquidation de la communauté correspondrait surtout à une expropriation au profit du clan des Forbin, le seul signe de la montée des périls postulée dans le dernier tiers du XV^e siècle serait la récurrence régulière des troubles provoqués par les travailleurs saisonniers à l'époque des moissons ou des vendanges : mais ces émois ne constituent pas l'expression la plus aiguë d'une revendication continue venue d'en-bas que la décision prise par l'autorité, prenant le relais, viendrait satisfaire ; ils ont plutôt, semble-t-il, le sens bien plus restreint d'accès de fièvre, d'« excès » de type courant, explosions de violence suivies d'un retour à la normale. Autant dire que le seul élément neuf est représenté par l'inquiétude récente des oligarchies urbaines, qui les amène, pour assurer le maintien de l'ordre, à abandonner une ligne de protection des quartiers juifs et de répression des tumultes, et à se retourner contre les Juifs, fauteurs involontaires de troubles, dès que l'effervescence occasionnée par leur présence menace d'entretenir en permanence un état d'esprit séditieux. On est plus à même de constater que d'expliquer ce revirement, de mauvais augure pour les habitants des carrières : il ne s'éclaire évidemment pas en faisant l'hypothèse, que rien ne vient étayer, d'une concurrence entre ces oligarchies urbaines et les Juifs, délogés de leurs positions dans l'économie, ni par référence au cas spécial de l'Espagne, où l'entrée des Nouveaux-Chrétiens dans les rangs du patriciat urbain entraîne des tiraillements sans équivalent ailleurs. L'émeute manoscaine de 1495, qui tient à la fois du coup de main et du chahut, accuse le mieux le caractère somme toute anodin de ces tumultes provençaux : rien n'y annonce que quelque chose de définitif s'y prépare.

Répondant, en conclusion, à la question qu'elle a posée : comment ou pourquoi l'expulsion des Juifs a-t-elle été possible, D. Iancu insiste sur la convergence de facteurs où l'élément politique paraît prépondérant. En définitive, l'initiative royale, au-delà de l'horizon provençal, bouscule une situation d'équilibre instable, et s'autorise de circonstances internationales propices ; les décrets d'expulsion, présentant la version officielle des justifications de la décision, s'abritent derrière l'exemple venu d'au-delà des Pyrénées : les craintes exprimées concernant l'intégrité d'une société chrétienne menacée par le crypto-judaïsme trahissent l'influence directe de l'édit espagnol de 1492. Peut-être n'en fallait-il pas plus pour provoquer l'extirpation d'un judaïsme exsangue, en l'absence de facteurs faisant contrepoids : la reprise démographique rendait moins dommageable le défaut d'un segment de population, et la contraction de l'activité économique juive rendait la ponction fiscale moins profitable, et à la limite (p. 201) négligeable. Solutions prudentes et en quelque sorte négatives, qui montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour résoudre la manière d'énigme historique posée par cette judaïcité provençale qui passe, dans le courant du XIV^e siècle semble-t-il (mais peut-être faut-il reculer la date de l'écroulement jusqu'au XV^e), et sans que rien de spectaculaire ne se soit produit, de l'état de centre majeur de la vie juive à l'horizon de toutes les diasporas, à celui d'une communauté insignifiante réduite à végéter jusqu'à son éradication. L'enquête poursuivie sur un long XV^e siècle devrait permettre de proposer une périodisation, et de situer les débuts de la fin dont s'est occupée D. Iancu dans le présent livre.

M. KRIEDEL.

Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Editions Aubier-Montaigne, 1980, in-8°, 446 pages, 9 cartes (*Collection Historique*).

Dans le cadre géographique limité — mais non borné — de cette revue, il n'est pas facile de rendre compte du maître livre de Bernard Guenée sur l'histoire au Moyen Age, non pas tant à cause de sa richesse que par suite de la place ridicule qu'y occupe la France méridionale. De cette quasi-absence, l'auteur ne saurait être tenu pour responsable : il n'y a pas d'historien en Provence au Moyen Age ou plutôt on en a vite fait le compte. Pas de chronique — la misérable chronique de Saint-Victor de Marseille, l'abbaye la plus importante de Provence, ne vaut même pas que l'on s'y arrête — à peine quelques notes de notaires dans les marges ou sur les pages de garde de leurs registres, on est loin des notaires chroniqueurs transalpins, des vies de saint assez rares. Seule émerge une personnalité marginale, Bertrand Boysset, d'Arles, dont on aimerait d'ailleurs une édition critique illustrée de ses dessins.

Chercher une ou plutôt des explications à cette absence est, dans l'état actuel de la recherche, assez malaisé. Cette carence d'œuvres historiques n'est d'ailleurs pas isolée : ni la théologie, ni la littérature, ni la poésie latines ne sont cultivées en Provence et les troubadours provençaux, le fait est notoire, ne sont au mieux que des étoiles de seconde grandeur dont la carrière s'est souvent déroulée hors de la région.

Je me garderai cependant d'avancer des explications « vraisemblables » qu'aucune analyse historique scientifique ne viendrait corroborer et je me contenterai d'aborder quelques points. Ce manque d'intérêt pour l'histoire, l'auteur le note bien,

contraste avec un engouement pour le droit romain dont les découvertes toutes récentes ont montré la précoce importance et toute l'ampleur. Il est curieux de constater qu'un courant intellectuel puisse être à ce point polarisé sur une seule science. Il faudra revoir d'ailleurs l'attitude générale des juristes médiévaux face à l'histoire, elle n'est peut-être pas aussi négative qu'on le considère généralement. Ce qui est certain c'est qu'au XVI^e siècle les juristes deviennent historiens, mais après être devenus humanistes et avoir découvert les vertus de l'*otium* : ils sont alors historiens bien que juristes et leur formation leur donne de solides bases pour l'investigation tandis que leurs fonctions leur ouvrent des archives souvent inaccessibles ; mais en Provence, il ne semble pas qu'ils aient saisi pleinement l'occasion, leurs préoccupations historiques restent étroitement juridiques comme D. Maffei vient de le montrer il y a peu ¹. Il est en outre un peu trop simple de penser que les juristes médiévaux, ceux de l'entourage des princes, n'ont point écrit l'histoire parce qu'ils la faisaient : B. Guinée montre bien l'importance de l'administration dans l'art d'écrire l'histoire. Malgré sa forte tradition, la Cour des comptes n'a pas été une pépinière d'historiens, elle ne peut pas même, comme le Parlement voisin de Dauphiné, présenter une œuvre historico-juridique comme le *Registre delphinal* de Mathieu Thomassin ².

Issus de Catalogne ou obnubilés par le royaume de Naples, les comtes de Provence n'ont pas su ou pas voulu utiliser l'histoire de Provence à leur profit : la cour de Naples, au temps du roi Robert, se passionne pour l'histoire antique (p. 234) mais non pour celle de la Provence ; l'éloignement et le non-enracinement peuvent expliquer ce désintérêt. Un peu plus d'un siècle plus tard, c'est une histoire légendaire — pour nous — qui intéresse particulièrement René, celle des compagnons et compagnes du Christ, Lazare, Marie Madeleine, les saintes Maries : épopée autrement passionnante que les destinées de ses prédécesseurs ³. Il y aurait un beau travail à faire, de Gervais de Tilbury, au début du XIII^e siècle, au chanoine Albanès et à Georges de Manteyer, à l'aube de notre siècle, pour tenter de mesurer l'impact, à coup sûr considérable, de ces traditions apostoliques.

Le rayonnement d'Avignon au temps des papes n'a pas non plus réussi à créer une tradition durable. On pourrait en revanche pousser la recherche sur la diffusion des livres d'histoire : les inventaires de bibliothèques provençales ne manquent pas pour les XIV^e et XV^e siècles et l'on imagine sans peine une enquête parallèle à celle d'Henri Bresc pour Palerme.

Je n'aurai donc qu'une remarque à faire à l'auteur : le Midi est pauvre en œuvres historiques, il en est pourtant une, fondamentale pour comprendre la mentalité chevaleresque méridionale, qui aurait dû être mentionnée, la *Chanson de la croisade albigeoise*.

Pour le cas si particulier de la Provence, ce beau livre ne peut qu'entraîner à un examen plus approfondi de tout ce que l'époque médiévale a laissé comme rares témoins d'une vie intellectuelle qui nous échappe encore en grande partie.

Gérard GIORDANENGO.

1. Voir *Provence Historique*, 123, p. 59.

2. C'est avant d'entrer dans l'administration provençale que Guillaume Sagnet s'intéresse à l'histoire (p. 230).

3. En remontant dans le temps les Angevins découvraient une légitimité discutable et surtout leurs rivaux, les Aragonais.

Bernard GUENEE, *Politique et histoire au Moyen Age. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale (1956-1981)*, Paris, 1981, Publications de la Sorbonne (série Réimpressions n° 2), XI, 390 p.

La seconde partie de ce recueil regroupant une vingtaine d'articles, publiés pour l'essentiel entre 1964 et 1980, se rattache au beau livre dont Gérard Giordanengo rend compte ici même : enquête sur la lexicographie de l'histoire, réflexions sur le temps de l'histoire et le temps de la mémoire, coup de sonde dans la littérature généalogique, recherche sur les principes de la critique historique, mise au point sur les genres historiques, investigations sur la culture historique d'un milieu social. La première partie, encadrée par deux bilans, dressés à moins de quinze ans de distance, est consacrée à l'histoire politique de la France médiévale, elle permet de mesurer, par les jalons posés et la moisson engrangée, le rôle de Bernard Guinée qui a su, prêchant d'exemple, renouveler un secteur assoupi et poussiéreux de la recherche historique et revivifier l'histoire de l'État au contact de l'histoire sociale et des mentalités, en prêtant une attention toute particulière aux mots, aux sentiments, aux symboles et aux mythes. Comme G. Giordanengo, le cadre géographique limité de cette revue m'interdit de faire à ce livre la place qu'il mériterait. La Provence, en effet, est presque absente de ce recueil. La Provence plus que le Midi, Midi languedocien où B. Guinée voit le rituel d'entrée des rois de France prendre de nouvelles formes à la fin du XIV^e siècle, ou Midi aquitain dont l'aisance à se plier à la domination capétienne au XIII^e siècle reste pour l'auteur un « mystère » (p. 160). Seule la thèse de Rodrigue Lavoie sur Charles II face aux abus de ses officiers et mon enquête sur les Entrées solennelles en Provence, suscitée d'ailleurs par la lecture d'une étude de B. Guinée, représentent la recherche provençale dans le bilan de 1975. La plupart des travaux qui s'inscrivent dans les orientations de recherche définies par cet article, notamment ceux de M. Hébert ou de M. Aurell, ont, de fait, été publiés après cette date. Puisse la lecture de ce volume susciter de nouvelles vocations ! La matière ne manque pas, notamment pour ce XIII^e siècle encore trop négligé, comme le souligne B. Guinée dans la conclusion de son rapport sur les tendances actuelles de l'histoire politique du Moyen Age français.

Noël COULET.

Nicolas Claude Fabri de PEIRESC, *Histoire abrégée de Provence et autres textes*, édition intégrale commentée et annotée par Jacques Ferrier et Michel Feuillas, Avignon, 1982, Aubanel, coll. Archives du Sud, 354 p., 16 pl. h.-t.

Le manuscrit publié par J. Ferrier et M. Feuillas est un document exceptionnel. Il s'agit, en effet, du seul ouvrage que Peiresc ait destiné à l'impression qui nous soit parvenu. Non l'histoire de Provence qu'il avait eu l'ambition d'écrire, mais « un sommaire abrégé pour désabuser le monde des erreurs de Nostradamus et pour empêcher qu'on luy adjouste foy aux pays estrangers ».

Nous disposons ainsi d'un précieux jalon de plus dans l'évolution de l'historiographie de la Provence, d'autant que Peiresc a le souci de se situer lui-même par rapport à ses prédécesseurs qu'il critique. Outre le style et la composition, sa « censure » de Nostradamus porte sur trois points : les erreurs que son prédécesseur

accumule dans l'histoire des maisons nobles, le parti qu'il prend dans le récit du Grand Schisme et de l'Union d'Aix et la présentation, confuse et incomplète qu'il donne des « troubles de la Religion et de la Ligue ».

La noblesse est, tout autant que les comtes, le principal sujet de cette histoire héroïque. Rien ne traduit mieux cette perspective aristocratique que l'évocation des troubles du XIV^e siècle dans l'Abrégé. Si Peiresc, à la différence de Nostradamus, sait relier l'irruption de l'Archiprêtre aux trêves intervenues dans la Guerre de Cent Ans, il fait reposer sur la noblesse provençale et sur sa valeur la résistance du comté aux incursions des routiers d'Arnaud de Cervole, ou, plus tard, de du Guesclin, tout comme il attribue le mérite d'avoir délivré la Provence des ravages de Raymond de Turenne à la « noblesse d'Arles soutenue par les autres barons du pays ». De même, comme le soulignent à juste titre les éditeurs, le fil conducteur de l'exposé, assez indigeste, que Peiresc procure des guerres de religion en Provence est constitué par le destin d'une noblesse trop longtemps divisée, jusqu'à ce que la politique du duc d'Épernon, « méprisant la noblesse provençale et les libertés et immunités du pays » permette à cette noblesse de commencer « à se reconnoître » dans un sursaut régénérateur.

Dans le récit qu'il fournit de l'histoire médiévale du comté, l'originalité de Peiresc s'affirme surtout lorsqu'il aborde les guerres de l'Union d'Aix. Jusque là, il ne se sépare que par des nuances minimales de ses devanciers. Prenons par exemple le portrait qu'il campe de la reine Jeanne. Il n'est guère différent, sur le fond, des pages que Nostradamus dédie à cette souveraine. Le ton est plus sobre. Pour la première fois l'historiographie provençale utilise le *De casibus illustrium* de Bocace, peut-être au travers de l'adaptation qu'en fit Mathieu. Mais c'est la même image d'une femme « trop sujette à ses passions et surtout à l'amour, digne de louange si elle n'eust été prodigue aux ministres de ses plaisirs ». En revanche, l'opposition est flagrante dès que l'on aborde la constitution de l'Union d'Aix « faite dans les États... contre l'antipape, les schismatiques et Louis d'Anjou, injuste invadeur et ancien ennemi mortel ». Durable, ce parti-pris durazziste s'exprime en filigrane dans la présentation du règne des premiers comtes de la seconde maison d'Anjou et éclate dans la série des « éloges des plus illustres comtes de Provence » où seul René vient inscrire son nom, succédant à Charles et Ladislas de Duras. Cette interprétation du XIV^e siècle provençal tenait suffisamment au cœur de Peiresc pour qu'il ait écrit une Histoire, aujourd'hui perdue, de l'Union d'Aix. On aimerait en cerner l'origine et en saisir la portée, sans doute liée au regard que Peiresc jette sur la politique de son temps.

La partie la plus surprenante de l'Abrégé est, sans nul doute, ce premier livre que l'auteur prétend repris à un manuscrit « cogneu de peu de gens », conservé aux archives de l'abbaye de Lérins et rédigé par un certain Galfredus « qui vivoit sous les Bosons ». La fantaisie étymologique se donne libre cours dans ce légendaire érudit baroque pour édifier un mythe d'origine qui ne manque pas de souffle, conduisant les Ligures, fils du Soleil et pères de la Provence, jusqu'à Constantinople, en Égypte et même en « Germanie septentrionale ». Qui aurait attendu d'un aussi scrupuleux antiquaire un tel foisonnement d'imagination, à la limite du délire ?

Dans l'ensemble, toutefois, ne le cachons pas plus que ne le font J. Ferrier et M. Feuillas, la lecture de l'Abrégé est austère et le parcours tracé par Peiresc difficile. Le livre décevra beaucoup de ceux qui attendraient de la plume de Peiresc une histoire à la hauteur de sa réputation d'érudit. L'intérêt de ce manuscrit est moins dans ce qu'il livre de neuf sur l'histoire de la Provence que dans ce qu'il apporte à l'histoire de l'histoire de la Provence.

J. Ferrier et M. Feuillas ont entouré ce texte d'un commentaire abondant, parfois prolixe, dotant chaque livre d'une introduction copieuse et multipliant les notes (certaines omises en cours de route par l'éditeur, aux pages 48 à 60). Une rédaction plus sobre en aurait souvent facilité l'utilisation. On regrette l'absence de quelques mises au point sur des assertions contestables de l'Abrégé, telles les mythiques interventions des Vaudois et Cathares aux côtés des routiers du XIV^e siècle, l'erreur commise par Peiresc sur la personne du prédécesseur de Jean d'Agout comme archevêque d'Aix baptisé « le cardinal François », ou sur les origines soi-disant provençales de Gérard dit Tenque, Raymond du Puy ou Hugues de Payns¹. Un index, des tableaux généalogiques et des repères chronologiques en marge du texte viennent au secours du lecteur et permettent une meilleure utilisation de l'ouvrage.

Noël COULET.

Jacques AUBERY, *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol et d'autres lieux de Provence*, Paris, 1645, présentée et annotée par Gabriel AUDISIO, Aix-en-Provence, 1982, XVII, 298 p., 4 ill. (Diffusion Edisud).

Gabriel Audisio consacre, depuis plus de dix ans, des recherches minutieuses aux questions religieuses du XVI^e siècle provençal, et tout particulièrement aux Vaudois.

La publication de textes parfois cités mais mal connus a retenu son attention ; nous avons rendu compte ici même de l'édition commentée d'un procès, publié sous le titre *Le barbe et l'inquisiteur*. Il s'agit cette fois de l'*Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol et d'autres lieux de Provence...*, de Jacques Aubéry, volume paru à Paris en 1645, soit cent ans après les événements.

Source essentielle de la connaissance que nous avons de cette triste affaire, au cours de laquelle fut massacrée ou envoyée aux galères la population d'une vingtaine de villages en avril 1545, l'ouvrage a été publié d'après le plaidoyer de Jacques Aubéry, avocat au Parlement de Paris, procureur du roi dans la cause évoquée par le roi Henri II devant le Parlement de Paris contre les auteurs des exactions exécutées sous les ordres directs de Jean Maynier, baron d'Oppède, premier président au Parlement d'Aix, et gouverneur de Provence par interim. Après une enquête qui dura plus d'un an, au cours de laquelle il consulta avec soin les archives et procéda à de nombreux interrogatoires et investigations, le procureur du roi plaida pendant sept jours, retraçant toute l'affaire depuis ses origines ; il exprime lui-même que « ainsi, pour plus de facilité, nous faut-il en quelque sorte écrire des annales ». C'est à l'appui de la tradition n'est pas dirimant : « *Guillelmus de Biterris cognominatus Estendantus* » ne renvoyant ni à Beynes ni à Berres, mais... à Béziers !

1. Les éditeurs sont aisément portés à privilégier la tradition historiographique sur l'érudition moderne. Sans prendre parti sur l'origine normande (Léonard) ou provençale (Peiresc et la tradition provençale) de Guillaume Etendard, relevons que le texte cité p. 26 à l'appui de la tradition n'est pas dirimant : « *Guillelmus de Biterris cognominatus Estendantus* » ne renvoyant ni à Beynes ni à Berres, mais... à Béziers !

mettre en cause les ordres donnés par François I^{er}, et donc sans paraître enclin à la complaisance vis-à-vis des hérétiques, présentés dans leur ensemble comme les victimes de quelques meneurs et du peu de zèle des prêtres.

Le commentaire de Gabriel Audisio est bref : il se borne à une présentation du livre, en commençant par un récit à la fois sobre et complet des faits évoqués, puis de la plainte de la dame de Cental auprès de François I^{er} qui aboutit, sous Henri II, au procès de Paris, au cours duquel le Parlement d'Aix fut mis en accusation pour la manière dont il avait exécuté l'arrêt de Mérindol rendu, rappelons-le, en 1540, en exécution des ordres de François I^{er}. L'auteur examine ensuite les divers manuscrits (six), pour conclure que le manuscrit Dupuy de la bibliothèque nationale a servi à l'édition de 1645 ; il discerne avec pertinence l'origine des erreurs, erreurs dues aux copistes et non à Jacques Aubéry. Il expose enfin, rapidement, la méthode d'argumentation du plaidoyer, et l'issue du procès : Maynier d'Oppède et le capitaine Pollin furent entièrement blanchis, et le seul condamné, Guillaume Guétrin, avocat du roi en Provence, le fut pour des faux étrangers à l'affaire qui nous occupe... Le retentissant procès avait, en fait, porté sur des querelles juridiques ; mais il nous intéresse par les informations précieuses qu'il nous a transmises, et, à ce titre, il est irremplaçable.

L'ouvrage une fois présenté au lecteur, vient un « avertissement » que nous n'aurions garde de négliger : il expose les principes sur lesquels s'est appuyé Gabriel Audisio. Il a, avec prudence et pertinence, modernisé la forme et l'orthographe lorsqu'elles étaient inintelligibles au lecteur contemporain ; de nombreux mots de la langue du XVI^e siècle, par contre, ont été maintenus, mais, signalés par un astérisque, ils sont traduits, dans un lexique *in fine*, en français moderne, et parfois expliqués. De précieuses notes, au bas des pages, aident également à la compréhension. Sont indiquées les modifications par rapport à l'édition du XVII^e siècle ; le but poursuivi apparaît ainsi double : mettre à la portée du lecteur un texte difficilement abordable, sans dénaturer ce texte.

Nous pensons que Gabriel Audisio gagne ici son pari : chacun peut lire et comprendre ; le curieux, l'érudit, ne reste pas sur sa faim. Notes, index des noms de personnes, de lieux, de matières, tables des lettres royaux, des actes du Parlement d'Aix, passages primitivement en latin, traduits pour l'édition et transcrits *in fine* dans leur langue d'origine, soulignent l'érudition sous-jacente dans cet ouvrage destiné à une large diffusion. Quatre illustrations, et le fac-similé de la page de texte de l'édition originale, agrémentent la présentation.

L'association d'études vaudoises et historiques du Luberon, éditeur du volume, a trouvé en Gabriel Audisio un historien soucieux à la fois de rigueur et d'audience. Il faut savoir gré à l'une et à l'autre d'avoir dépoussiéré un texte indispensable à qui s'intéresse aux sanglants événements de 1545, qui n'ont jamais cessé d'exciter la curiosité.

Madeleine VILLARD.

Jean-Marie HOMET, *Astronomie et astronomes en Provence (1680-1730)*. Aix, Edisud, 1982. 298 p., nombre illustr.

L'histoire des sciences reste habituellement la parente pauvre de l'historiographie française pourtant si riche ; car il est relativement exceptionnel de rencontrer un

historien authentique qui présente en même temps une compétence scientifique réelle (ou réciproquement...). Le premier mérite de J.-M. Homet, à la fois officier de marine et docteur en histoire, est de parler savamment d'un domaine qu'il connaît et qu'il aime. Le second est d'en parler clairement et même élégamment. A aucun moment, le lecteur non-spécialiste n'est rebuté par des notions trop complexes (encore souhaiterait-on peut-être des explications supplémentaires sur les *instruments* des astronomes).

Le plan méticuleusement logique fait admettre successivement tous les choix de l'auteur, à commencer par la périodisation : 1680 apparaît bien comme un tournant dans l'histoire intellectuelle et des mentalités « scientifiques », avec son cartésianisme victorieux et 1680-1730 semble, en effet, avoir été le grand moment de l'essor pour ne pas dire du triomphe de l'astronomie, définitivement débarrassée de sa confusion compromettante avec l'astrologie. Elle représente alors, que ce soit par le nombre de ses praticiens ou celui de leurs publications, la science la plus développée. Une série de cartes très parlantes nous en montre l'aire et la répartition des préoccupations.

Le titre donné par J.-M. H. est parfaitement justifié puisqu'il commence par étudier les astronomes, groupe humain très solidaire : les observations des uns et des autres servant à la connaissance de tous, à travers des rencontres, une correspondance très suivie et des publications. Tous les aspects de ce type d'hommes sont successivement examinés : milieu social (1/3 de nobles, 1/3 de bourgeois, 1/3 de familles modestes), origine géographique, productions scientifiques, âge des débuts et fins de « carrières », etc. Ils nous préparent à mieux comprendre la seconde partie qui porte sur leur œuvre, dans sa quotidienneté, avec ses grandeurs et ses misères (on observe aussi bien la nuit, par la canicule ou dans la froidure et la pluie), avec son outillage particulier, comme dans ses résultats : bilan des découvertes autant que l'usage des mesures et des remarques faites.

Constamment, et c'est bien le cœur de son sujet, l'auteur distingue ce qui caractérise les vingt-quatre astronomes provençaux qu'il a retenus. Par exemple, ils sont beaucoup plus « cléricalisés » (58,3 %) que la moyenne habituelle dans cette « corporation » (24 %) ; avec une importance particulière en quantité des jésuites (33,3 %) et en qualité des minimes : le père Feuillée a été l'un des plus connus de ces savants méridionaux et celui dont la réputation s'est le mieux maintenue.

A côté de recherches propres menant à des découvertes originales, les astronomes provençaux semblent avoir procédé à des milliers d'observations pour le compte de chercheurs parisiens, bien en cour ; et J.-M. H. révèle là un mode d'emprise intellectuelle parisienne, déjà, à l'articulation des XVII^e et XVIII^e siècles : l'attribution d'instruments et de gratifications, toujours attendues, dépendant assez largement de la bonne volonté ou de l'utilité des « sous-traitants » provinciaux. Cette dépendance accroissait sans doute l'aspect « serveurs obscurs » des astronomes locaux dont parle si bien la conclusion.

De la masse documentaire accumulée, la science du temps a donc fait large usage, mais il resterait encore aujourd'hui à en tirer non seulement pour l'histoire des sciences, ce que l'auteur a contribué à réaliser, mais pour l'histoire tout court. Ainsi, 20 % des dizaines de milliers d'observations portent directement ou indirectement sur la météorologie et pourraient contribuer à l'histoire du climat.

Parce que le texte de Jean-Marie Homet est si rigoureux, si réglé, si profitable au lecteur, peut-on lui signaler un double tic d'écriture qui, sans remettre en cause

l'agrément de la lecture, est un peu agaçant : d'abord, manie si courante aujourd'hui, des alinéas trop fréquents (au hasard, page 65, 13 paragraphes pour 46 lignes !) ; ensuite des chapitres parfois un peu courts (origine des familles : 4 pages ; géographique : 2 pages...). Cela mériterait peut-être, tout simplement des regroupements. Mais ne chipotons pas notre plaisir ! Ce livre utile (d'autant plus que des annexes critiques, notes, etc., renforcent la démonstration) et agréable à lire, est aussi — grâce en soit rendu à l'éditeur — un beau livre, relié, riche d'une illustration documentaire également très décorative ; il peut, au-delà des amateurs d'histoire, constituer un cadeau original.

Marcel BERNOS.

ADRESSES DES COLLABORATEURS

Marie-Geneviève COLIN, 13, rue de la Méditerranée, Beaulieu, 34160
Castris.

Régine BROECKER, 22, rue Gimelli, 83000 Toulon.

Marti AURELL I CARDONA, 14, avenue Jules-Isaac, 13100 Aix-en-
Provence.

Michel FIXOT, Maître Assistant, U.E.R. d'Histoire, Université de
Provence, 29, avenue Robert-Schumann, 13262 Aix-en-Provence.

Jean ESCANDE, Château d'Escoussens, 81290 Labruguière.